26/01/2024

CHAMPIONNAT TERRITORIAL DE JUDO ELITE & CHALLENGE TERRITORIAL DE JUDO PROMO AU SOL

Mercredi 7 FEVRIER 2024 à PLOËRMEL (56)

IMPORTANT : Ces informations peuvent toujours évoluer.
Avant chaque compétition territoriale
CONSULTER REGULIEREMENT le SITE INTERNET de l'UGSEL BRETAGNE
pour s'informer en temps réel jusqu'à la veille de la compétition.

LIEU PRECIS	**Centre des Arts Martiaux Rue Pierre de Coubertin 56800 PLOËRMEL**
OUVERTURE DE LA SALLE	**10h00**
DEBUT DE COMPETITION PROMO AU SOL	**Vers 12h00**
DEBUT DE COMPETITION ELITE	**12h15**
FIN DE COMPETITION	**17h00**

LA LICENCE SPORTIVE EST OBLIGATOIRE POUR TOUT ELEVE PARTICIPANT

UGSEL Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement Catholique	**CE CHAMPIONNAT EST EN PARTIE * QUALIFICATIF AU CHAMPIONNAT NATIONAL** **voir paragraphe Compétition Nationale*

CHAMPIONNAT TERRITORIAL DE JUDO ELITE
& CHALLENGE TERRITORIAL DE JUDO PROMO AU SOL
Mercredi 7 FEVRIER 2024 à PLOËRMEL (56)

Ces informations peuvent toujours évoluer. Avant chaque compétition régionale, il est donc important de CONSULTER REGULIEREMENT le SITE INTERNET de l'UGSEL BRETAGNE pour s'informer en temps réel.

LIEU	**Centre des Arts Martiaux - PLOËRMEL**
RESPONSABLE DE L'ORGANISATION	**Cédric CERRATO** **à contacter si besoin le jour de la compétition** Port : 06.25.03.05.44
OUVERTURE DE LA SALLE	**10h00**
PESEE promo au sol toutes catégories	**10h15-10h45**
PESEE CJ Garçons et Filles toutes catégories	**10h45-11h15**
PESEE MG BG	**11h15-11h45**
DEBUT DE LA COMPETITION PROMO AU SOL	**vers 12h00**
DEBUT DE LA COMPETITION ELITE	**vers 12h15**
FIN DE COMPETITION :	**17h00**

Pour participer à la compétition dans les meilleures conditions, IL EST IMPORTANT DE LIRE ATTENTIVEMENT L'ORGANISATION GENERALE de l'Ugsel Bretagne disponible sur le site internet ET LES REGLEMENTS.

LICENCES

LICENCE SPORTIVE :

Se référer à l'article 7 des règlements généraux sportifs de l'Ugsel 2023/2024.
En substance, cet article rend la licence Ugsel OBLIGATOIRE et présentation sous forme matérialisée avec photo ou numérique sur Ugselnet lors des championnats et fera office d'accréditation pour l'année scolaire. Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.

LICENCE IAS (Intervenant AS) :

Tous les IAS doivent être en possession de leur licence.

LICENCE ENCADRANT :

Se référer à l'article 9 des règlements généraux sportifs de l'Ugsel 2023/2024.
En substance, cet article rend OBLIGATOIRE la licence encadrement délivrée à titre gratuit par son comité pour tout participant encadrant (=personne participant à l'animation de l'AS non Intervenant AS, accompagnateur ponctuel) à une compétition ou rencontre UGSEL. Cette licence doit pouvoir être présentée sous forme matérialisée avec photo, ou numérique sur Ugselnet, et fera office d'accréditation pour l'année scolaire.

Pour obtenir cette licence :

- La personne concernée doit remplir le certificat d'honorabilité : https://www.ugsel.org/sites/default/files/reglement-multi-discipline/pdf/ANNEXE%203%20-%20Honorabilit%C3%A9%20-%20Demande%20licence%2023%2024%20.pdf
- le chef d'établissement doit se connecter sur son espace Ugselnet pour déclarer la personne et déposer le certificat d'honorabilité.

USPORT

INSCRIPTIONS :

JUDO ELITE

Les inscriptions sont obligatoires sur Usport, y compris pour les benjamins / benjamines (2012/2013) un championnat non qualificatif est créé pour cette catégorie. Limite des inscriptions le :

VENDREDI 02 FEVRIER 2024 – 23h55.

JUDO PROMO AU SOL

Il est demandé aux établissements qui désirent participer pour la 1ère fois à cette compétition d'expédier un courriel au secrétariat de l'Ugsel Bretagne pour le signifier et communiquer le nombre de judokas concernés pour le lundi précédent la compétition soit le :

VENDREDI 02 FEVRIER 2024 – 23h55.

JEUNES JUGES OFFICIELS

Les jeunes juges sont également à inscrire sur Usport avant la compétition.

COMPETITION : GESTION & DEROULEMENT

REGLEMENT :

AVANT TOUT ENGAGEMENT, il est absolument nécessaire de lire le règlement régional Ugsel de cette discipline spécifique disponible sur le site internet de l'Ugsel Bretagne : http://www.ugsel-bretagne.org mais également le règlement **général du judo pour avoir connaissance des catégories d'âge**.

Quant au poids des judokas, c'est la pesée effectuée sur place qui fera foi.

La modification de catégorie de poids sera possible le jour de la compétition, **en revanche** pour les catégories « poids léger » ou « poids lourd » le risque est que nous les informions de leur non-participation la veille, par manque de participants dans leur catégorie et pour leur éviter un déplacement inutile.

NIVEAU :

Voir règlement spécifique.

JUDO PROMO AU SOL

RAPPEL : Le niveau **maximal** des concurrents est le suivant :

- BF / BG : ceinture jaune
- MF / MG : ceinture orange
- CF / JF / CG / JG : ceinture verte

DISCIPLINE - PROPRETE :

PAR RESPECT des PERSONNES et des INSTALLATIONS mises à disposition de l'Ugsel,
TOUS LES ADULTES RESPONSABLES D'ELEVES
doivent veiller au comportement correct des jeunes présents et au maintien de la PROPRETE DES LIEUX
notamment des vestiaires et de la zone d'approche des tapis.
Faire le tour des installations mises à disposition avant de quitter les lieux.

COMPETITION NATIONALE

PRECISIONS IMPORTANTES

>>>CHAMPIONNAT TERRITORIAL DE JUDO ELITE

Ce championnat est qualificatif au championnat national **SAUF pour les benjamins et benjamines**

>>>CHALLENGE TERRITORIAL DE JUDO PROMO AU SOL

Les champions du challenge promo au sol en catégories Benjamins, Benjamines et Minimes 1, filles et garçons, se verront proposer une qualification au championnat national.
Voir site Ugsel Nationale.

Date limite des championnats territoriaux :	***Mercredi 7 février 2024***
Commission de qualification :	
DATE :	**(12) 13-14 MARS 2024**
LIEU :	**TOULOUSE (31)**
AMPLITUDE HABITUELLE :	**2 jours de compétition**

QUALIFICATIONS :

Voir le règlement sur le site internet de l'Ugsel Nationale.

DEMANDE DE QE :

Toutes les informations sont sur le site de l'Ugsel Nationale.

PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT NATIONAL :

Il appartient à chaque établissement ayant un ou plusieurs qualifiés au championnat national de se connecter sur le site internet de l'Ugsel Nationale pour télécharger les informations mises à disposition et connaître les consignes et délais à respecter.

DEPLACEMENT AU CHAMPIONNAT NATIONAL :

Un championnat sportif est considéré par le rectorat comme une sortie scolaire. En conséquence, chaque établissement devant se déplacer avec ses élèves hors académie doit déclarer sur TOUTATICE ce transport en fournissant les documents suivants :

1- ***La circulaire du championnat.***
2- ***Le programme du championnat,***
3- ***La liste des élèves et des adultes accompagnants de cette sortie.***

Pour effectuer cette démarche, il faut se rapprocher des secrétariats d'établissements. Un professeur n'a (normalement) pas accès à cet espace.

NB : une dérogation a été obtenue pour les déplacements intra-territoires qui, normalement, sont également concernés par cette règle.

L'Ugsel Bretagne n'organise pas de déplacement à ce championnat national.
Se rapprocher de son Ugsel départementale ou d'autres établissements participants.

Secrétariat UGSEL Bretagne : 7 rue Jules Verne – CS 30222 – 22002 SAINT BRIEUC Cedex 01
Tél : 02.96.21.06.30 – Courriel : ugsel.bretagne@e-c.bzh – Site : http://www.ugsel-bretagne.org
Ugsel nationale – Site : http://www.ugsel.org